

PLAIDOYER

Conférence sur les *streamers* américains en Europe aux World Soundtrack Awards



© Johannes De Bruycker. De gauche à droite: Anselm Kreuzer, Volker Bertelmann, Chantelle Woodnutt, Quentin Boniface, Hannes De Maeyer, David Hutsebaut

Le 20 octobre, ECSA a co-organisé le panel Capacity Triangle : "[Streamers en Europe : mythes et légendes](#)" qui s'est tenu à Gand, en Belgique, lors des [World Soundtrack Awards \(WSA\)](#). Les participants ont exploré l'implication croissante des services de *streaming* américains dans les industries européennes de la télévision, du cinéma et de la musique, ainsi que leur incidence sur les compositeurs européens. [Anselm Kreuzer](#) (Club des compositeurs, ECSA), [Quentin Boniface](#) (Netflix), [David Hutsebaut](#) (Sabam), [Chantelle Woodnutt](#) (Air-Edel) et les compositeurs [Hannes de Maeyer](#) et [Volker Bertelmann](#) ont discuté des défis auxquels sont confrontés les compositeurs de films européens, tels que les menaces de rachat et d'autres pratiques contractuelles. Le 21 octobre, Volker Bertelmann a reçu le prix du compositeur de musique de films de l'année lors de la conférence. Félicitations à Volker et merci à la WSA pour une merveilleuse édition !

[Voir la liste des nominés](#)

Festival de musique de film de Rome : Table ronde d'ECISA dans le légendaire studio d'Ennio Morricone



Le 5 octobre, ECISA a organisé la table ronde "Comprendre vos droits : ECISA et les défis actuels des créateurs de musique" dans le cadre de l'événement [SoundTrackFest](#), au cours du [Festival de cinéma de Rome](#). Le secrétaire général d'ECISA [Marc du Moulin](#), le membre du conseil d'administration d'ECISA [Luis Ivars](#), le compositeur [Manel Santisteban](#), ainsi que le président de [Nuovo IMAIE](#), [Andrea Miccichè](#), ont discuté de sujets clés (notamment l'IA, les pratiques contractuelles et le streaming musical) qui affectent actuellement les créateurs de musique, et du plaidoyer d'ECISA sur ces sujets. Une attention particulière a également été accordée aux Camille Awards. Notons que l'événement s'est déroulé dans les légendaires studios Forum, où Ennio Morricone a créé ses chefs-d'œuvre. En 2020, Morricone a reçu un Camille Award pour l'ensemble de sa carrière.

Helienne Lindvall au sommet de l'IMPF



© De gauche à droite: Ed Burnett-Coles, Olga Sismanidi, Iban Garcia Del Blanco, Niclas Molinder, Helienne Lindvall, Burak Özgen, Ger Hatton, Annette Barrett, Jamie Hartman

Le [Forum international des éditeurs de musique indépendants \(IMPF\)](#) a organisé la deuxième édition du [Global Music Entrepreneurial and Creative Industry Summit](#) à Palma, en Espagne, du 8 au 11 octobre. Le sommet a réuni des éditeurs de musique, des auteurs-compositeurs et des experts de l'industrie pour divers panels et activités de réseautage. Le 9 octobre, Helienne Lindvall, présidente d'ECSA, a participé au panel "Écriture de chansons avec des compositeurs et des auteurs" et a partagé ses idées sur les aspects créatifs de l'écriture de chansons tout en discutant de la manière d'améliorer la collaboration au sein de la communauté mondiale des auteurs-compositeurs. [Arriën Molema](#) (BAM Popauteurs, CIAM), [Marcelo Castello Branco](#) (CISAC), [Annette Barrett](#) (IMPF), [Molly Neuman](#) (Downtown Music Holdings) et le chanteur, auteur-compositeur et producteur [Jamie Hartman](#) ont également participé à cette table ronde. Le même jour, l'IMPF a également adopté un ensemble de [lignes directrices](#) sur l'utilisation éthique de l'IA générative dans l'industrie musicale.

ECSA à MaMA Music and Convention Paris : musique, IA et *deep fakes*



© De gauche à droite: Mathilde Neu, Helienne Lindvall, Martin Clancy

Les 12 et 13 octobre, la présidente d'ECSCA Helienne Lindvall a participé à deux tables rondes lors de l'événement MaMA Music and Convention qui s'est tenu à Paris. Le 12 octobre, elle a discuté de l'impact de l'IA sur l'industrie musicale et de ses implications sur les droits d'auteur, avec Gadi Oron (CISAC), Chris Kim (Kilometre Music Group), Anne-Marie Pecoraro (UGGC Avocats), et Éric Baptiste (QwantumRights Solutions). Le lendemain, Helienne a participé à une table ronde sur la technologie deepfake et le consentement des artistes. Elle a discuté avec Martin Clancy (AI:OK) et Mathilde Neu (Resonance) de la manière dont nous pouvons replacer le consentement des créateurs et des artistes au cœur de la discussion.

La présidente d'ECSCA rencontre Cécile Rap-Veber, PDG de la SACEM



Le 12 octobre, la présidente d'ECSA Helienne Lindvall a rencontré à Paris Cécile Rap-Veber, directrice générale de la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique). Elles ont discuté du *streaming* musical, des contrats de licence de la SACEM et des contrats de rachat. La SACEM a annoncé le même jour dans un communiqué de presse qu'elle exercerait son droit de retrait au nom de ses membres, dans un contexte de développement croissant de l'IA. Elle a annoncé que "désormais, l'exploitation des données relatives aux œuvres du répertoire de la SACEM par des entités développant des outils d'IA devra faire l'objet d'une autorisation préalable de la SACEM, afin d'assurer une juste rémunération des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique qu'elle représente. En exerçant ce droit de retrait, la SACEM entend rétablir les droits exclusifs des créateurs en soumettant les opérations d'exploration des données (*data mining*) à une autorisation préalable".

Helienne Lindvall rencontre le président du CNM au MaMA à Paris



Le 12 octobre, la présidente d'ECSA, Helienne Lindvall, a rencontré le président français du Centre national de la musique (CNM), Jean-Philippe Thiellay, au MaMA Music and Convention à Paris. Au cours de la réunion, ils ont évoqué les objectifs communs du CNM et d'ECSA pour le secteur européen de la musique, notamment la collecte et l'analyse de données dans l'industrie musicale, l'action sectorielle pour la musique dans le cadre du programme Europe créative et la promotion des œuvres européennes. Ils ont également discuté des activités du CNM, telles que l'initiative "One Voice for European Music". Nous remercions chaleureusement Jean-Philippe Thiellay et le CNM pour cet échange fructueux.

Déclaration commune sur l'Acte européen sur la liberté des médias



Dans un communiqué de presse commun publié le 3 octobre, les organisations européennes de l'audiovisuel et de la culture, dont ECSA, se sont réjoui que leur position sur la loi européenne sur la liberté des médias (EMFA) aient été adoptées par le Parlement européen et que leurs demandes de clarification sur l'article 20 aient été entendues. La position du Parlement européen a été adoptée en séance plénière le 3 octobre. Par ailleurs, ses clarifications sur l'article 20 devraient empêcher que celui-ci soit utilisé pour remettre en cause ou affaiblir les politiques culturelles ambitieuses mises en place par les États membres afin de promouvoir la création audiovisuelle européenne. Pour plus d'informations, veuillez lire le [communiqué de presse](#) (en anglais) ainsi que la liste des signataires ci-dessous sur le site de la [Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel \(FERA\)](#).

ECSA répond à la Commission concernant les perspectives de l'industrie européenne des médias



ECSA a répondu le 16 octobre aux questions soulevées dans le cadre des [Perspectives de l'industrie européenne des médias](#), une enquête menée par la DG Connect de la Commission européenne. Il s'agit d'un rapport de la Commission qui vise à explorer les tendances médiatiques et à analyser leur incidence potentielle sur les marchés des médias de l'UE (audiovisuel, médias d'information et jeux vidéo). Le rapport révèle des déséquilibres concernant les droits de propriété intellectuelle, notamment par le biais de dispositions relatives au "travail à la commande" ("work made for hire") et de contrats de rachat, qui affectent les compositeurs européens. Dans nos réponses écrites, nous réitérons notre appel à examiner la question des contrats de rachat et autres pratiques contractuelles abusives et à prendre des mesures ambitieuses pour y mettre fin.

Le Parlement adopte un rapport sur la situation des travailleurs dans le secteur culturel et créatif



Le 24 octobre, les commissions CULT et EMPL du Parlement européen ont adopté [le rapport](#) des députés [Domènec Ruiz Devesa](#) (S&D, Espagne) et [Antonius Manders](#) (PPE, Pays-Bas) sur un "cadre européen pour la situation sociale et professionnelle des artistes et des travailleurs du secteur culturel et créatif". Le rapport met en lumière les défis auxquels sont confrontés les professionnels de la culture. Nous saluons l'appel lancé par les auteurs du rapport pour une rémunération équitable des professionnels du secteur culturel et créatif, leur appel à la lutte contre les pratiques de rachat et leur soutien en faveur d'un plus grand nombre de pratiques de négociation collective. Nous saluons également leur demande pour l'adoption par la Commission de mesures visant à garantir la transparence et la responsabilité des systèmes et algorithmes d'intelligence artificielle. Enfin, nous appuyons leur demande pour évaluer si les exceptions existantes en matière de fouille de textes et

de données ("text and data mining") sont suffisamment équilibrées afin de satisfaire au test en trois étapes dans le contexte de l'IA générative.

CISAC: Hausse record de 26,7% des droits collectés dans le monde pour les créateurs en 2022



Le 26 octobre, la [Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs \(CISAC\)](#) - le plus grand réseau international d'organisations de gestion collective - a publié son [Rapport sur les collectes mondiales 2023](#), qui fournit des données et des analyses complètes sur les collectes de droits dans tous les répertoires, y compris la musique, l'audiovisuel, les arts visuels, la littérature et le théâtre. Dans ce rapport, la CISAC annonce que les perceptions mondiales de droits d'auteur ont atteint un niveau historique de 12,1 milliards d'euros en 2022, avec une croissance record de 26,7 %, soit une complète récupération après la pandémie. Sous l'effet de la croissance continue des revenus numériques et de la reprise des spectacles en direct et en public, les perceptions sont aujourd'hui supérieures de 19,8 % à leur niveau d'avant la pandémie, indique la CISAC. Les revenus numériques ont doublé par rapport à leur niveau pré-Covid pour atteindre 4,2 milliards d'euros, soit 35 % des recettes totales, et sont devenus la principale source de revenus des créateurs.

[En savoir plus](#)

DES NOUVELLES DES MEMBRES

Le SMC, membre français d'ECSA, publie une déclaration sur l'IA



Le 19 octobre, le [Syndicat français des compositrices et compositeurs de musique contemporaine \(SMC\)](#), membre d'ECISA, a publié [un communiqué](#) dans lequel il réaffirme la primauté de la création humaine et des droits d'auteur sur le développement technologique, notamment l'IA générative. Le SMC souligne également la nécessité de soutenir le test en trois étapes et salue la décision de la SACEM d'exercer son droit d'opposition (*opt-out*), tout en s'inquiétant de l'inefficacité du mécanisme d'opposition dans la pratique.

[Lire le communiqué](#)

Les Ivors Classical Awards annoncent les nominations pour 2023



Les [Ivors Classical Awards](#), qui célèbrent l'excellence créative en matière de composition pour l'art classique contemporain et l'art sonore, ont annoncé la nomination de 34 compositeurs exceptionnels. La cérémonie des Ivors Classical Awards aura lieu au BFI Southbank à Londres le mardi 14 novembre 2023.

[Liste complète des nominations](#)

AUTRES NOUVELLES

Appel à tous les créateurs de musique : Enquête de l'OMPI pour les créateurs



WIPO | FOR CREATORS
Promoting rights awareness

Êtes-vous passionné par vos droits de créateur dans l'industrie de la musique ? Vous souhaitez obtenir une rémunération équitable et des crédits lorsque vos chansons sont utilisées ? Alors voici une enquête à laquelle vous voudrez participer. Nos amis de [l'OMPI pour les créateurs](#) recherchent des créateurs de musique pour tester une nouvelle plateforme gratuite de sensibilisation aux droits d'auteur. Cela prend tout au plus 10 minutes et vos commentaires aideront les créateurs du monde entier.

Participez!

Appel à propositions : Festival International Musique et Cinéma de Marseille



Le [Festival International Musique et Cinéma de Marseille \(MCM\)](#), qui se tiendra du 1er au 6 avril 2024, invite les producteurs, réalisateurs et compositeurs du monde entier à soumettre des propositions de musique originale pour des courts métrages, des longs métrages et des séries. Le dispositif 3e Personnage, mis en place dans le cadre du marché européen de la composition musicale pour l'image, permet aux producteur-riche-s et réalisateur-riche-s de trouver le ou la bon-ne compositeur-riche pour leur projet de long métrage, court métrage ou série. Les soumissions sont ouvertes du 17 octobre au 17 décembre 2023.

Informations et inscriptions

Appel à candidatures : Produisez-vous à la Semaine musicale de Tallinn 2024 !



Le festival [Tallinn Music Week 2024](#), qui présente 150 à 200 artistes de divers genres, invite les artistes internationaux à poser leur candidature pour avoir

l'occasion de se produire lors du festival, qui aura lieu du 4 au 6 avril 2024.
Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 6 novembre.

Informations et inscriptions